



EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2223 pétitionnaires

Désignation : Citoyennes et citoyens du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

«Attendu que nous estimons qu'une tarification basée sur le modèle de véhicule, l'âge, le sexe ou la région est discriminatoire et contraire au principe « Sans égard à la responsabilité et au risque » prôné par la SAAQ;»

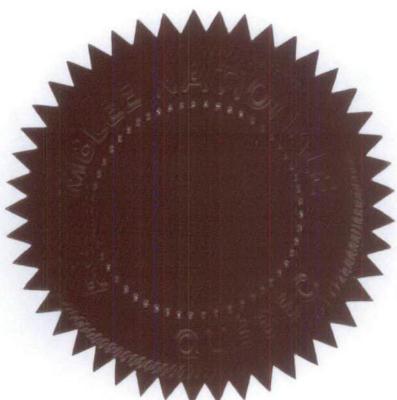
«Attendu que la société d'état se doit, de par sa mission, de réduire les accidents sur les routes du Québec;»

«Attendu que nous dénonçons les conséquences économiques négatives pour le Québec qu'une augmentation telle que celle proposée entraînera. Une quasi-disparition des motos priverait l'État de nombreux revenus (par le biais des taxes et impôts), le tourisme et les économies locales en subiront également le contrecoup et même la SAAQ (par le biais des plaques et permis) connaîtra des pertes supérieures à ses gains espérés;»

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

«En tant que citoyens, nous exprimons notre opposition à une hausse abusive et non équitable des coûts des droits d'assurance des motos. Nous demandons à la SAAQ de mettre sur pied rapidement des actions musclées de prévention et d'éducation de la population et des usagers de la route pour protéger les usagers vulnérables plutôt que de simplement se concentrer sur la hausse de ses revenus. Nous enjoignons la SAAQ de proposer une tarification qui témoigne d'une réelle vision d'ensemble de la réalité sur nos routes et non seulement de ses dépenses et revenus. Nous appuyons donc la coalition-moto, qui demande des hausses réellement justes et équitables pour tous les usagers de la route. Nous demandons à notre député de déposer cette pétition à l'Assemblée nationale afin qu'elle fasse pression auprès de la SAAQ pour empêcher l'adoption de cette nouvelle tarification inéquitable pour tous.»

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.




Sylvie Roy

09 mai 2006

Objet : Opposition à une hausse abusive et non-équitable des tarifs de la SAAQ

En tant que citoyen, nous exprimons notre opposition à une hausse abusive et non-équitable des coûts des droits d'assurance des motos. Nous estimons qu'une tarification basée sur le modèle de véhicule, l'âge, le sexe ou la région est discriminatoire et contraire au principe « sans égard à la responsabilité et au risque » prôné par la SAAQ.

Nous demandons à la SAAQ de mettre sur pied rapidement des actions musclées de prévention et d'éducation de la population et des usagers de la route pour protéger les usagers vulnérables plutôt que de simplement se concentrer sur la hausse de ses revenus. La société d'état se doit, de par sa mission, de réduire les accidents sur les routes du Québec.

Nous dénonçons les conséquences économiques négatives pour le Québec qu'une augmentation telle que celle proposée entraînera. Une quasi-disparition des motos priverait l'État de nombreux revenus (par le biais des taxes et impôts), le tourisme et les économies locales en subiront également le contrecoup et même la SAAQ (par le biais des plaques et permis) connaîtra des pertes supérieures à ses gains espérés. Nous enjoignons la SAAQ de proposer une tarification qui témoigne d'une réelle vision d'ensemble de la réalité sur nos routes et non seulement de ses dépenses et revenus.

Nous appuyons donc la Coalition-moto, qui demande des hausses réellement juste et équitables pour tous les usagers de la route. Nous demandons à notre député de déposer cette pétition à l'Assemblée Nationale afin qu'elle fasse pression auprès de la SAAQ pour empêcher l'adoption de cette nouvelle tarification inéquitable pour tous.

NOUS APPUYONS LA PRISE DE POSITION ÉNONCÉE CI-HAUT :

Nom (lettres moulées)	Signature	Adresse
ANDRÉ ST-PIERRE		1321 GABRIELLE-ROY Qc.
MARTIAL BÉGIN		2384 ST-PATRICK ST-HENRI
RICHARD BENOÎT		98 Du PETIT-BOIS LORETTEVILLE Qc
Alain Lévesque		125 Manick Lac St-Charles
GEOFFREY RATTE		692 BELLEVUE DONNACANA
PATRICK VERRÉ		5734 AV BANVILLE Qc
B. CORRIGAN		270 53. Rue O. Charlebois
RICHARD LAFRENIÈRE		1973, RUE DES DOUVES L'AMÉRICAINE LORETTE
ÉBÉLLE BOUQUÉ		11440. RIVIERE NOTRE-DAME
Martin Laroché		745 Gingras St-Fay Qc.
Carl Long		8490 VOSINAGE
Michel Bussard		6577 Sagard St St-Emile
Serge Cantard		925 Sagard St Wendake
REJEAN LANGLOIS		2380 TOISON D'OR
PATRICK GUAY		673 DE JOINVILLE
Karine Barbeau		5862 rue Guay St-Emile
ANDRÉS PIERRE		6225 L'ÉBÉLLE St-Emile
DRAPPEAU SLAIN		1683 Grand Bourg de Belan
Y. H. Y.		
GEORGES COLOMBE		5870 Rue Emile

Faire parvenir à chaque 10 pages les pétitions remplies à : **Coalition-moto, 2735, rue Duchesneau, #6 Montréal, Qué, H1L 4G1.** La coalition se chargera de remettre la pétition aux députés.

